

## EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'OFFICE SOCIAL

SÉANCE DU 27 JUILLET 2022

PRÉSENTS :

Mme THILL-BIANCHI Rita, présidente  
M. ANZIL Giorgio,  
Mme BILTGEN Denise,  
Mme KIEFFER Colette,  
Mme WAGENER Thérèse  
M. WEALER Nico, membres

M. LUZZI Fabiana, secrétaire

Le Conseil d'Administration de l'Office Social ;

**Objet :**

**Création d'un poste à durée déterminée et à raison de 20 heures par semaine, sous le régime de l'employé communal, appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif**

- Vu la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;
- Vu la Convention de l'année 2022 entre le Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et l'Office social d'Esch-sur-Alzette, concernant l'accueil de bénéficiaires de protection internationale et garantissant le financement de 0,4 ETP supp. de poste administratif à l'Office Social d'Esch-sur-Alzette ;
- Considérant que la personne qui sera engagée sur base de ladite convention devra effectuer une partie des tâches incombant à Monsieur Marco SOWA, dont le départ à la retraite est prévu au 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;
- Vu l'accord de la Commune d'Esch-sur-Alzette de prendre en charge 0,1 ETP ;

décide  
à l'unanimité

de créer un poste à raison de 20 heures par semaine, à durée déterminée, sous le régime de l'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

